

Récapitulatif des Demandes de subventions 2007 au CDV78 (seules acceptées par le Comité Directeur)

1) La voile scolaire (375 €) par classe agréée par le Rectorat

2) les formations de cadres

Formation des moniteurs (diplôme décerné par Jury (200€)
Formation d'entraîneur Ligue 1^{er} degré(150€)
Formation entraîneur 2^{ème} degré (150€)
Certificat 1^{er} secours

3) les formations de bénévoles

Personnes ayant passé avec succès le permis moteur « rivière » (90€)
Formation arbitre (90€)
Certificat 1^{er} secours

4) Handicapés (sur présentation budget3t)

Formation CQH Module A
Formation CQH Module B

5)Championnats Départementaux (donnant lieu à subvention 150 Euros)

6) Manifestations nautiques et Epreuves nationales organisées par les clubs (budget à déterminer en Comité Directeur du CDV)

7) Coureurs sélectionnés aux championnats internationaux (donnant lieu à subvention de 150 Euros par coureur) et au Championnat de France Espoir (subvention à déterminer en Comité Directeur du CDV)

8)Stage de détection Printemps et Toussaint (environ 100€ par coureur versés à la Ligue)